

Rapport de gestion

Activité 2012

Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité, et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par les statuts vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Association

La vie associative

- Le fonctionnement de l'Association est assuré par un Conseil d'Administration de 11 membres. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour traiter des grandes orientations, valider les budgets, et prendre les décisions nécessaires à la poursuite des activités. Les conseils d'administration sont animés par le Président assisté du Directeur Général. Les Directeurs-Adjoints et les Responsables de services peuvent être invités pour apporter des appuis techniques au Directeur. L'Expert comptable et le commissaire au compte sont également invités. Les membres du bureau sont venus en appui de la direction tout au long de l'exercice pour des avis et des décisions à prendre entre les différents Conseils d'Administration.
- Nous avons évoqué l'année passée, le travail de renforcement de l'identité du CEIIS. En 2012 ce travail s'est confirmé de par la représentation de l'Association dans les instances départementales et régionales faisant appel à ses pôles de compétences. Pour reprendre les propos de Monsieur SALEMME Directeur départemental de la Cohésion Sociale, le CEIIS est une Association importante dans le département.
- Nous n'avons pas poursuivi le travail engagé pour une plaquette de présentation de l'Association estimant qu'il fallait la travailler en complément d'un projet associatif, ce travail est préparé en 2013 par la direction et sera concrétisé en 2014 avec les administrateurs, les salariés et les personnes accueillies.

- Pour la troisième fois, nous avons organisé un temps convivial en début d'année, ce qui a permis de rassembler les administrateurs, et les salariés pour échanger des vœux, mais aussi pour favoriser la connaissance du travail de chacun.
- 2012 a été l'année des grands projets autour des biens immobiliers :

CHRS Cajarc

Les travaux d'humanisation ont été achevés au CHRS à Cajarc pour sécuriser, améliorer et embellir le bâtiment.

Bureaux rue des Maquisard Figeac

Le CEIIS s'est porté acquéreur des anciens bureaux de la MSA à Figeac. Ceux-ci ont permis de travailler dans de meilleures conditions en complément des locaux de la PASS à l'hôpital de Figeac.

CTR

Un projet de renouvellement de l'hébergement du Centre Thérapeutique Résidentiel a été engagé. Les bungalows actuels sont anciens. Ils demandent des réparations fréquentes pour maintenir les installations en bon état de fonctionnement et sont énergivores de par leur vétusté. Ce projet s'est inscrit dans le cadre du renouvellement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pern. Cependant le permis nous a été refusé pour non-conformité aux préconisations du PLU. En effet, la rédaction finale du PLU par la DDT nous impose un renouvellement à l'identique de l'hébergement (bungalows sur la même implantation) alors que nous souhaitons construire des bâtiments en dur sous forme de 4 unités de 4 logements. Malgré la négociation avec la DDT, aucune solution n'a pu être envisagée si ce n'est une révision partielle du PLU pour notre parcelle. A ce jour le conseil municipal de la commune de Pern a voté cette révision et le budget pour le lancement de la consultation.

Bureaux administratifs Cajarc

L'Association a mené une négociation pour son bâtiment qui héberge le service administratif, comptable et financier. En effet un bail sur 20 ans permettait à l'association Maison de Arts Georges Pompidou d'occuper le rez-de-chaussée et d'y proposer des expositions. Le bail arrivant à son terme au mois de juillet 2013, il fallait aviser l'association concernée dès le premier semestre 2012, des conditions liées à l'occupation de ces locaux. La Communauté de Communes du Pays de Figeac s'est portée acquéreur pour l'ensemble du bâtiment. Le montant de la vente permettra de construire des bureaux pour 120 m2 avec un agencement plus fonctionnel pour l'équipe. Cette opération est aussi rendue possible à partir de l'échange de terrains avec la Mairie de Cajarc. La mairie reprend des surfaces appartenant au CEIIS pour faire un parking, en contrepartie d'une surface équivalente accolée au CHRS dans le lotissement de l'Hermies.

CADA Figeac

Depuis l'acquisition du bâtiment le Surgi pour l'hébergement des demandeurs d'asile à Figeac, il était prévu d'employer le rez-de-jardin pour des appartements. Ce projet est en cours pour l'aménagement de 4 studios. Le permis de construire devant être déposé très prochainement.

CADA Cahors

Le conseil d'administration a validé la mise en vente des bureaux au 80 rue Lastié. Les charges étant lourdes à assumer pour le CADA et pour les services utilisateurs. Une annonce en agence a produit quelques visites mais aucune offre d'achat. Ce projet est remis en question vu la possibilité d'extension de l'activité CADA à Cahors pour la fin de l'année 2013.

Grange

Depuis décembre 1991, le CEIIS est propriétaire d'une grange de montagne dans les Pyrénées, à Aragnouet. Les démarches envisagées pour des aménagements étant impossibles pour en faire un hébergement à la fois pour les salariés de l'Association et les résidents des établissements, le bien a été proposé dans l'état au propriétaire des granges attenantes. Les démarches sont en cours pour finaliser la vente (droit de préemption de la mairie puis de la SAFER).

Les activités de l'Association

Les activités de l'Association couvrent les domaines de l'Accueil de l'Hébergement et de l'Insertion (AHI), de la demande d'asile et du soin des addictions. Les services départementaux de l'Etat concernés sont la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou DDCSPP pour le secteur social et la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé ou DT-ARS pour le secteur médico-social.

En 2012, l'Association CEIIS c'est 5 établissements, 1 Maison Relais et 7 services associés :

Pôle Accueil Hébergement Insertion :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS L'Auberge)
- Hébergement d'Urgence de Transition (HUT)
- Service d'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- Service d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Service d'Aide aux sortants de prison
- Maison Relais

- Lits Halte Soins Santé (LHSS46)

Pôle Demandeurs d'Asile :

- Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA Paysages /Lot)
- Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA)
- Veille sociale

Pôle Soins des Addictions :

- Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA Le Peyry)

- Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des risques aux Usagers de Drogues (CAARUD 46)

Partenariat avec la justice :

- Permanences d'Orientation Pénale
- Stages de sensibilisation à l'usage de produits stupéfiants

C'est un budget de fonctionnement annuel de 3 546 825 euros. Une équipe salariale de 52 salariés pour 41,24 etp. Le CEIIS offre 158 places en hébergement ou logement adapté. La file active globale est de 1220 personnes accueillies, accompagnées ou hébergées.

Pôle Accueil Hébergement Insertion

CHRS L'Auberge

- Les orientations de la politique sur l'hébergement et le logement nous ont fait passer du logement d'abord au logement pour tous. Si le glissement est subtil il n'en reste pas moins que l'hébergement en établissement collectif demeure un focus important. Depuis 2009 une forme de résistance nous animait face à l'inconnu de la refondation du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) et aux restrictions budgétaires annoncées. Puis est venu le temps du dialogue et de la construction partagée avec les services de l'Etat qui nous ont encouragés à la réflexion interne sur nos activités. C'est pour cela qu'un projet de réorganisation du pôle précarité a vu le jour afin d'anticiper les changements contraints. Nous envisageons ainsi de préserver les emplois et les financements.

Suite à ce projet élaboré au dernier trimestre 2011, aucune piste ne s'est réellement concrétisée. Nous pensions pouvoir formaliser des objectifs par la contractualisation avec les services de l'Etat en 2012. Il en ressort que les efforts se sont concentrés sur une baisse du coût à la place en redistribuant une partie des crédits CAVA vers un dispositif non pérenne. Pour rappel une enveloppe globale finance l'activité des 26 places de CHRS et des 20 places de CAVA. Depuis 2010, la part de financement du CAVA a doublé dans une enveloppe globale stable. L'incidence est donc une perte de financement net pour le CHRS mais un financement du CAVA qui ne correspond pas à la réalité de l'activité. Nous avons proposé de ne financer que 10 places et de réorienter une partie du financement vers de nouvelles actions.

Nous sommes toujours en attente de l'aboutissement de l'Etude Nationale des Coûts qui arbitrerait la discussion sur le coût à la place. La convergence tarifaire voudrait que nous ayons un coût proche du coût régional soit 15 785 euros. Nous sommes à 17 500 euros. Cette étude n'est actuellement pas opposable et nous sommes toujours fortement incités à réduire le coût à la place. Cet arbitrage, s'il suit l'ENC serait en notre faveur pour un coût à la place raisonnable, de notre point de vu, soit 18 500 euros. L'aboutissement final risque de prendre encore un peu de temps. Pour rappel en 2008 la dotation globale de financement devait baisser de 100 000 euros en 3 ans. Les dotations n'ont pas baissé mais face à l'augmentation des charges de fonctionnement, le coût de la masse salariale qui acquière de l'ancienneté, au final nous continuons de nous appauvrir. Nous estimons qu'un seuil est atteint et que des mesures significatives devront être prises pour maintenir un hébergement collectif qui offre les prestations actuelles.

Nous maintenons la piste de la délocalisation de places en hébergement diffus à Figeac. Nous y voyons 2 avantages, le premier en rapport avec l'offre de service pour les personnes en précarité à Figeac, le deuxième pour atteindre l'objectif d'un coût inférieur sans réduire la prestation. Cependant l'étape préalable au départ passe par le LHSS. En effet la mutualisation des coûts permet une atténuation des charges de personnel (veilleur, cuisinière) et participation aux charges de fonctionnement du CHRS. La délocalisation de 10 places doit être compensée par 2 places de LHSS pour maintenir l'équilibre, sinon nous amplifions l'impact des charges. Ce projet dépendant de l'ARS Midi-Pyrénées et non de la DRJSCS, nous travaillons avec la DT-ARS à l'intérêt de nouvelles places LHSS dans le Lot.

A ce stade de la réflexion et considérant les chiffres de l'activité, et les problématiques des personnes accueillies, l'accueil collectif en CHRS reste une réponse adaptée et justifiée pour bon nombre de personnes.

- Nous avons lancé une procédure en contentieux pour le budget 2010. Le jugement en notre faveur a produit le paiement de 15 785 Euros qui s'ajoutent au résultat de l'exercice comptable mais qui fausse la réalité de la dotation.
- Le recours en contentieux, concernant l'exonération ZRR a été jugé en notre défaveur. Nous avons souhaité maintenir notre revendication légitime en faisant appel de la décision. Nous sommes accompagnés par un cabinet d'avocats et par Maître PUISSANT en particulier.
- Deux nouveaux dispositifs ont vu le jour.

Un Hébergement d'Urgence de Transition qui constitue un sas d'attente avant l'orientation vers un dispositif. 8 places sont offertes.

Un accompagnement après la sortie d'hébergement. Cette prestation fait partie des prestations que le CHRS peut proposer aux sortants qui le désirent. C'est un accompagnement global qui se différencie de l'AVDL spécifique au logement. Ces actions sont en parties financées par la redistribution de l'enveloppe CHRS + CAVA.

Notons également le partenariat avec le parquet du Tribunal de Grande Instance de Cahors dans le cadre des Permanences d'Orientation Pénales qui a représenté 22 enquêtes dans le 2^{ème} semestre 2012.

LHSS46

- Les places de Lits Halte Soins Santé sont ouvertes depuis 4 ans. La structuration de ce service offre une réponse pour des patients convalescents dont la situation sociale est difficile. Nous avons formalisé un partenariat avec l'Institut Camille Miret qui donne une orientation nouvelle avec des patients fragilisés psychologiquement. Le LHSS peut aussi répondre au besoin de compliance au traitement avant un retour au domicile ou une orientation telle que l'appartement thérapeutique.
- Une évaluation nationale des LHSS a eu lieu afin de mesurer la pertinence de ces établissements. La prévision nationale était de 1001 places, la réalisation a été de 1071. A l'issue de cette évaluation il est prévu d'ouvrir des places supplémentaires pour les besoins non satisfaits. A l'échelle de Midi-Pyrénées les intérêts semblent se concentrer vers la métropole Toulousaine pour laquelle les besoins sont importants comme pour tous les hébergements en rapport avec les personnes précaires. Dans la perspective de 2014, nous avons fait connaître notre demande de 2 lits supplémentaires. En effet, nous avons une petite liste d'attente (à la mesure du Lot) et nous voulons faire valoir cet établissement. Le recul que nous avons maintenant nous montre qu'au-delà de l'aspect somatique de la prise en charge, le versant social est très important. Nous travaillons à préparer la sortie des patients vers des solutions satisfaisantes. Nous pouvons témoigner de quelques réussites en ce domaine.
- L'axe principal de travail pour l'année 2013 est de renforcer nos liens avec les services hospitaliers du département qui sont les services prescripteurs.

Pôle soins des addictions

CSAPA Le Peyry

- Ce secteur n'a pas connu de grands changements. Nous avons consolidé l'évolution du CSST en CSAPA généraliste par des formations en alcoologie et en tabacologie pour les infirmières, certaines s'achevant en 2013. C'est aussi dans ce sens que nous avons obtenu le financement en mesures nouvelles, d'une consultation pour le jeu pathologique classé dans les addictions sans produit. Un binôme psychologue, éducateur démarre la consultation en 2013 à Cahors.
- Nous avons choisi de repenser le service des Familles d'Accueil rebaptisé A2T pour Accueil de transition. L'objectif est de permettre une transition progressive du soin en milieu protégé vers un milieu ouvert et autonome vis-à-vis des consommations. Ainsi un patient peut organiser un parcours résidentiel de 7 mois du Centre Thérapeutique Résidentiel à l'Appartement Thérapeutique en passant par les Familles d'Accueil. Nous nous étions fixés une échéance de 18 mois pour relancer cette activité avec 3 critères d'évaluation, obtenir le financement de la revalorisation de l'indemnité aux familles, avoir de nouvelles familles soit 10 en tout, et atteindre un taux d'occupation acceptable (nous étions à moins de 40%). Le bilan peut être satisfaisant sous certains aspects mais appelle à la consolidation. Nous avons obtenu le financement, 3 nouvelles familles ont adhéré au projet (mais nous restons en dessous de 10), et le taux d'occupation doit se consolider. Une réunion récente des réseaux nationaux nous démontre qu'il devient de plus en plus difficile de maintenir ces services.
- Les 7 places ouvertes début 2011 pour l'accueil spécifique de consommateurs de crack ont permis cette année encore de travailler avec les structures parisiennes. Le bon partenariat nous permet d'accueillir les patients en travaillant le plus en amont possible avec les référents et de préparer les séjours. Une rencontre des structures à Paris a eu lieu et a permis d'évoquer la difficulté du retour dans la capitale. Une réflexion s'engage en lien avec la Fédération Addiction pour mieux construire les parcours notamment après la sortie d'hébergement.
- Les perspectives sont centrées sur le Centre Thérapeutique Résidentiel afin de faire valoir une spécificité face à l'ouverture de Service de Suite et de Réadaptation en Addictologie (SSRA). Ces structures relevant du sanitaire ont un fonctionnement assez proche hormis l'éducatif. 2013 devrait confirmer la pérennisation des places spécifiques liées à l'expérimentation. Des financements s'annoncent pour les Consultations Jeunes Consommateurs que nous réalisons dans le cadre de nos missions mais pas de manière très repérées pour les jeunes et les familles. Il faut donc proposer une action spécifique et communiquer sur cette action.
- Le partenariat avec le parquet du Tribunal de Grande Instance de Cahors se formalise aussi dans la co-animation de stages de sensibilisation à l'usage de produits stupéfiants avec l'ANPAA46.

CAARUD46

- Le CAARUD est un établissement de première instance pour accueillir des personnes actives du point de vue des consommations. Sa proximité avec le CSAPA service ambulatoire offre une bonne coordination des patients même si la mixité des publics consommateurs et non consommateurs reste un point difficile. Si le nombre de personnes

utilisatrices du service ne fluctue pas massivement nous observons que la précarité des situations augmente. Le partenariat avec les acteurs de l'hébergement d'urgence et d'insertion concentre les actes. Il n'y a plus de squats organisés et cela limite les actions du CAARUD.

- A son ouverture en 2006, le financement à temps plein du poste éducatif était un objectif à atteindre, cette demande convenue à l'origine avec les services de l'état nous a été attribuée en 2011. Nous devons réfléchir au développement de l'activité et sur les missions que remplit le CAARUD. C'est au cours de cette année que des pistes ont émergées pour donner lieu à des actions concrètes en 2013. Un rapprochement des CAARUD de Midi-Pyrénées (formation, groupe de travail) coordonné par la Fédération Addiction nous encourage sur les pistes suivantes. Une perspective est de renforcer l'action en milieu rural tel que le Lot, et d'offrir en tout point du département un accès équitable aux moyens de réduction des risques. Une première réflexion peut s'engager dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS à Gourdon). Le CLS fait partie du Projet Régional de Santé (PRS). Si des financements peuvent soutenir la démarche, nous pourrions envisager de dépasser les frontières du Cadurcien. Des actions partenariales, notamment avec les pharmacies, semblent une opportunité à travailler pour développer un Programme d'Echange de Seringues (PES). Nous développons assez peu d'actions en milieu festif, c'est encore une orientation possible sur le département. Au regard des informations que nous partageons avec les collègues de la région, nous notons que nous sommes le CAARUD le moins doté de Midi-Pyrénées ; nous espérons pouvoir prétendre à des moyens supplémentaires en personnel.

Pôle Demandeurs d'Asile

CADA Paysages/Lot

- Au premier semestre 2012, nous étions à un point d'inquiétude quant à l'évolution de la politique de l'asile en France. Le nouveau gouvernement semble avoir pris conscience, dans une certaine mesure, du besoin de la demande d'asile. Au mois de novembre, un appel à projet pour la création de places a été lancé. 50 places étaient prévues pour la région dont 10 pour le Lot. Le CEIIS gérant le seul CADA du département, ces places pouvaient légitimement nous être attribuées. Ainsi au 1^{er} juillet 2013 ce sont 10 places supplémentaires qui seront ouvertes, pour moitié à Cahors et pour moitié à Figeac. Si le nombre de places est important pour l'établissement pour arriver à des ratios d'équilibre, nous constatons que le prix de journée des places ne cesse de baisser et impacte l'action éducative. Comme nous le faisons remarquer l'année passée, la mise en œuvre d'un projet d'établissement favorisant l'intégration des demandeurs d'asile devient de plus en plus difficile et rappelons que l'accompagnement en CADA permet aux demandeurs de mieux préparer la procédure. Durant l'année 2012, aucune réponse positive de statut de réfugié n'a été attribuée.

Le financement de cette activité transite par la DDCSPP, mais nous rendons compte directement à la Préfecture du fait du rattachement de la demande d'asile au Ministère de l'Intérieur. Ce contexte semble orienter les projets vers de la mise à l'abri et moins vers de l'accompagnement social.

Dans ce cadre, la DDCSPP nous a proposé de gérer un hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) afin de limiter les situations des familles à la rue en attente d'une place en CADA. Au 1^{er} juin nous avons ouvert 5 places à Cahors.

La suppression de la plateforme d'accueil à Montauban occasionne une difficulté supplémentaire à notre activité. Tout est géré depuis la Préfecture de Toulouse.

Cette difficulté se confirme avec l'accueil en Hébergement d'Urgence (HUDA). L'aide à la constitution du dossier n'est pas prévue dans le cahier des charges. Les demandeurs d'asile ont 21 jours pour boucler et le dossier et déposer la demande d'asile ; l'aide à la constitution du dossier devant venir de la Préfecture. Face à l'absence de réponses et pénalisant de fait les personnes accueillies, les travailleurs sociaux aident à la constitution du dossier.

- Les efforts de cette année ont permis d'assurer les missions du CADA dans des conditions encore acceptables. En 2012 les baisses budgétaires cumulées depuis 2010 représentent - 3,42%. Nous sommes contraints à respecter des ratios d'encadrement, à appliquer un prix de journée bas, et à viser des taux d'occupation de 100%.
- L'ouverture de nouvelles places en 2013 en plus des 10 accordées pourrait changer considérablement l'équilibre de l'établissement. Un nouvel appel à projet en avril 2013 nous a permis de demander 30 places supplémentaires. Au final si le projet est accepté le CADA comptera 81 places, soit 51 à Cahors et 30 à Figeac.
- Nous vous informons également qu'un recours contentieux concernant l'exonération ZRR a été jugé. Nous avons été déboutés de notre demande mais nous avons fait appel de la décision. Nous sommes en attente.

Les comptes de l'exercice

L'exercice 2012 se solde par un excédent de 83 622 € auquel s'ajoute l'exonération Z.R.R. pour un montant de 197 830 €.

Le résultat final est donc excédentaire de 281 452 €.

Le total des produits s'élève à :	3 311 600 €	
Le total des charges s'élève à :	3 030 148 €	
A la clôture de l'exercice, le total du bilan s'élève à	5 909 181 €	
Le total des budgets accordés en 2011 était de	3 048 576 €	
Le total des budgets accordés en 2012 est de	3 106 293 €	(1.89%)

Répartition du résultat de l'association par services :

- C.H.R.S. L'Auberge : 15 390 € (dont 15 785 € de contentieux 2010)
- C.S.A.P.A. Le Peyry : - 21 492 €
- Le Peyry Autres Financements : 9 396 €
- C.A.A.R.U.D. : 16 009 €
- Association : 198 702 € (dont 197 830 € d'exonération Z.R.R.)
- C.A.D.A. : 4 857 €
- Accueil d'urgence : - 6 538 €
- Autres mesures : 24 172 €
- L.H.S.S. : 11 499 €
- Maison Relais 29 460 €

LE COMPTE DE RESULTAT :

Synthétiquement nous observons les variations de masses suivantes :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Totaux
2012	3 242 431	22 025	47 144	3 311 600
Produits 2011	3 338 777	13 869	111 357	3 464 003
Variation	- 96 346 -2.89%	8 156 58.81%	-64 213 -57.66%	- 152 403 -4.40%
2012	3 005 152	19 674	5 322	3 030 148
Charges 2011	3 086 117	21 631	6 638	3 114 386
Variation	-80 965 - 2.62%	- 1 957 -9.05%	- 1 316 -19.83%	-84 238 -2.70%
2012	237 279	2 351	41 822	281 452
Résultat 2011	252 660	- 7 762	104 719	349 617
Variation	- 15 381 - 6.09%	10 113 N/S	- 62 897 N/S	-68 165 -19.50%

Le résultat d'exploitation est en baisse de 15 381 € :

En raison des dotations budgétaires de plus en plus contraintes.

Le résultat financier est en augmentation de 10 113 € :

L'augmentation des produits financiers s'explique par la progression des revenus financiers, et en même temps, par la décreue des intérêts d'emprunts.

Le résultat exceptionnel connaît une variation négative de 62 897 € :

En 2011, était comptabilisé en produits exceptionnels, le versement sur l'exercice antérieur, 2009, du contentieux du CHRS pour 89 077 €. En 2012, est enregistré en produits exceptionnels le versement lié au contentieux de 2010 pour 15 785 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS

Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CHRS L'AUBERGE		pas d'affectation		
CSAPA LE PEYRY				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	57 958,59 €	
	106.860	réserve de compensation		63 012,00 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	5 053,41 €	
		AFFECTATION RESULTAT 2010		
AUTRES FINANCEMENTS				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	1 879,08 €	
	106.860	réserve de compensation		1 879,08 €
ASSOCIATION		pas d'affectation		
CADA		pas d'affectation		
ACCUEIL URGENCE				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	5 825,53 €	
	106.860	réserve de compensation		5 825,53 €
		AFFECTATION RESULTAT 2011		
AUTRES MESURES				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	10 309,39 €	
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		15 707,62 €
	106.860	réserve de compensation	5 398,23 €	
		AFFECTATION RESULTAT 2011		
LHSS				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	29 949,12 €	
	106.860	réserve de compensation		31 352,19 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	1 403,07 €	
		AFFECTATION RESULTAT 2010		
CAARUD				
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	3 883,74 €	
	106.860	réserve de compensation		3 072,60 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés		811,14 €
		AFFECTATION RESULTAT 2010		

AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CHRS L'AUBERGE	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	15 389,79 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		15 389,79 €
CSAPA LE PEYRY	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	21 492,07 €	
	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		21 492,07 €
AUTRES FINANCEMENTS	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	9 395,68 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		9 395,68 €
ASSOCIATION	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	198 702,14 €	
	110.000	report à nouveau		198 702,14 €
CADA	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	4 857,43 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		4 857,43 €
ACCUEIL URGENCE	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	1 297,71 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		1 297,71 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	7 835,77 €	
	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		7 835,77 €
AUTRES MESURES	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	29 283,11 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		29 283,11 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	5 112,55 €	
	129.000	résultat net de l'exercice (déficit)		5 112,55 €
JHSS	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	11 498,71 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		11 498,71 €
CAARUD	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	16 008,73 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		16 008,73 €
MAISON RELAIS	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	29 459,71 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		29 459,71 €
AFFECTATION GLOBALE DU RESULTAT :				
	120.000	résultat net de l'exercice (excédent)	315 893,01 €	
	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur		117 190,87 €
	110.000	report à nouveau		198 702,14 €
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur	34 440,39 €	
	129.000	résultat de l'exercice (déficit)		34 440,39 €

Rapport moral

Mesdames, Messieurs,

Nous voici rassemblés à Cajarc pour notre assemblée générale ordinaire, 40 ans après la création de notre Association.

Je remercie tous ceux qui ont fait le déplacement : les représentants de l'Etat et de la société civile, nos partenaires et amis.

Je salue tous les membres de l'Association et le Conseil d'administration qui ont soutenu les activités diverses du CEIIS.

Je remercie tout le personnel de l'Association qui œuvre au jour le jour pour l'accompagnement des personnes dans les divers services, avec respect et le désir de promouvoir leur dignité.

Merci au directeur général et aux directeurs des services qui, avec les services administratifs, nous ont fait le compte rendu des diverses activités et un bilan compréhensible de l'année 2012.

Nous nous retrouverons plus tard pour fêter ces 40 ans de notre Association. Ce sera pour nous l'occasion non seulement de fêter ce long parcours, mais aussi d'envisager l'avenir avec optimisme. Chacun à notre place, nous avons à réfléchir aux motivations de notre engagement et à définir les contours de notre action au service des personnes en difficulté, en harmonie avec la société qui nous entoure.

Une association est issue de la société civile et se doit de collaborer avec ses instances. Elle apporte aussi sa spécificité marquée par son histoire et les personnes qui la font vivre. Nous menons un dialogue avec les pouvoirs publics pour exprimer les besoins et obtenir les moyens nécessaires. Toute société doit préserver l'harmonie et l'équilibre entre ses membres.

Nous nous sommes donnés comme mission de rééquilibrer les chances et les possibilités de vivre pour nos concitoyens en difficulté quelle qu'en soit la cause.

Nous ne sommes pas seuls à œuvrer à ces multiples tâches dans notre département : il est important d'approfondir le dialogue et la collaboration avec tous nos partenaires.

Je souhaite à tous et à chacun un bel été, du repos et des vacances et, peut-être, aussi un peu de réflexion et de bonnes idées pour l'Association.

Bonne journée. Merci à tous.

Jean-Louis FRAYSSE, Président